





Couverture :
La nature s'éveille

04 > Vie Municipale

05> Travaux

06> Délibérations du Conseil
Municipal

07> Les grandes lignes du
budget

08> Commémorations et réunion

09> Dégradations

10> Médiathèque

11> ACCEM

12> Les brèves

13 à 15> Infos pratiques

16> CCAS

17> Transports

18> État-civil

19> Expression libre

20> Manifestations publiques

21 > Vie Associative

22> Culture

26> sport

29> Intergénération

04 à 20 >

VIE MUNICIPALE



21 à 31 >

CULTURE



29 à 31>

INTERGÉNÉRATION



03>

ÉDITO



13 à 15 >


INFOS PRATIQUES



26 à 29>

SPORT



Journal d'informations municipales de la mairie de Pins-Justaret - Place du château 31860 Pins-Justaret - Tél. 05 62 11 71 00 - Tirage : 1850 exemplaires imprimés sur papier aux normes PEFC - Directeur de la publication : J-B Casetta - Rédacteur en chef : A. Jany - Rédacteurs : F. Stefani, C. Thuries, N. Souteirat, E. Tourdjman J-P. Duprat, N. Cadaux-Marty, C. Magnan, Associations - Réalisation :  messages imprimerie@messages.fr - Crédits photos : Mairie et Associations - Édition : Messages S.A.S. - Tél. 05 61 41 24 14 - Dépôt légal : Janvier 2011

Disponible également sur le site internet www.mairie-pinsjustaret.fr au format pdf.

ÉDITO

de M. le Maire



PINS-JUSTARETOISES,
PINS-JUSTARETOIS,

Comme chaque année, de janvier à mars, les commissions municipales préparent le budget nécessaire à leur fonctionnement pour l'année en cours, ce qui permet d'ouvrir le débat d'orientation budgétaire, avant le vote du budget fin mars début avril.

Compte-tenu des nouvelles règles financières imposées par l'Etat, la suppression de la taxe professionnelle pour les communes, remplacée mais non compensée. Nous subissons une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat, puisque l'année de référence est 2008. Ajoutée à cela, la suppression des recettes du Conseil Général qui, à ce jour, est la collectivité qui aide le plus financièrement les communes, qui n'a plus de recette directe. Malgré le désengagement de l'Etat pour 2011, le Conseil Général, quant à lui, a décidé de maintenir les aides de 2010. Dont notre budget a pris en compte ces nouvelles règles ainsi que les décisions budgétaires prises au niveau de la Communauté d'Agglomération du Muretain.

Nous avons pris la décision, à la majorité moins deux abstentions, d'augmenter notre fiscalité de 3 % contribuant principalement à la réalisation de nouveaux locaux au groupe scolaire, à la remise en état de certaines voies sur la commune, ainsi qu'à l'entretien de certains bâtiments communaux qui vont nécessiter rapidement des travaux, au vu de leurs utilisations et surtout des dégradations qu'ils subissent.

Les deux trimestres écoulés ont été riches en manifestations sportives et culturelles.

A ce titre, au nom du conseil municipal, je remercie tous les bénévoles qui participent à cette vie associative sportive et culturelle.

Je souhaite également de la réussite à ceux qui auront des examens à passer et de bonnes vacances aux autres.

Le Maire,
Jean-Baptiste Cassetta

MUNICIPALE

TRAVAUX

LA NOUVELLE CUISINE DE LA SALLE DES FÊTES



ECLAIRAGE PLACE RENÉ LOUBET



COMPLEXE SPORTIF



POSE DE RIDEAUX



SAS D'ENTRÉE

SALLE DE DANSE



INSTALLATION D'UN TAPIS

JARDIN DU SOUVENIR



Sollicitée depuis quelques années par des habitants souhaitant disperser les cendres de leurs défunts, la commune avait isolé un carré dans le cimetière. Afin de mieux honorer la mémoire de nos défunts, il a été décidé de créer un vrai jardin du souvenir autour de celui existant afin de ne pas toucher aux cendres déjà dispersées. Un livre y est ouvert et ceux qui le souhaitent pourront faire inscrire le nom de leur défunt. L'inscription sera payante. Pour cela, il faudra contacter la mairie.

SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE POUR NOS JEUNES ÉCOLIERS

Afin de sensibiliser les jeunes enfants au jardinage, des platebandes de terre ont été aménagées à l'école. Ainsi les enfants ont pu semer des graines de fleurs et de légumes, et ils pourront, au fil des jours, observer le travail de la nature !



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT PARKING DE LA GARE

Compte-tenu de la montée en puissance de la fréquentation de la halte de Pins-Justaret, l'agrandissement du parking a été réalisé par la CAM en collaboration avec notre commune. Ce sont 49 places de stationnement supplémentaires qui sont mises à disposition des usagers.



AMÉNAGEMENT DE LA FONTAINE

Pascal Vieux, apprenti depuis 3 ans aux services techniques de la mairie, a réalisé, encadré par son maître de stage, Sébastien Dufour, et Hervé Carrière, responsable des services techniques, un aménagement paysager dans la fontaine qui se situe sur la place René Loubet, en plantant des rosiers grimpants, des grevillesas, des lavandes et des mahonias. Nous lui souhaitons bonne chance pour l'obtention de son CAP « aménagement paysager » au mois de juin.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2010

- Arrêt du projet de PLU par le conseil municipal
- Modifications du Compte Epargne Temps
- Indemnisation de l'EARL Longuebrune
- Mise en place d'un système de surveillance au complexe sportif
- SDEHG éclairage public du parking de la gare
- Gros travaux sur divers bâtiments communaux
- Modification du règlement de la salle des fêtes
- Recensement général de la population
- Mise à disposition des services de l'Etat pour l'urbanisme
- Questions diverses

SÉANCE DU 8 MARS 2011

- Installation de Mme Tourdjman conseillère municipale
- Installation de Mme Tourdjman dans les commissions municipales
- Achat de matériels et mobiliers pour les écoles
- Adhésion de la commune à un groupement d'achats
- Achat d'une tondeuse frontale avec ramassage
- Création d'emplois territoriaux d'avancement
- Remboursement des frais de formations
- Convention d'adhésion au service retraite du CDG 31
- Avis du conseil municipal sur l'extension de la station d'épuration
- Eclairage des abords du parking de la gare
- Dégradation au complexe sportif du lycée
- Questions diverses

SÉANCE DU 4 AVRIL 2011

- Débat d'Orientation Budgétaire 2011
- Formation du jury d'assises pour 2012
- Lutte contre les dépôts sauvages sur la commune
- CMJ : fabrication d'une œuvre d'art
- Elargissement de la Communauté d'Agglomération du Muretain
- SDEHG : rénovation de l'éclairage public du Cormory
- Loyers communaux
- Administration du conseil municipal
- Questions diverses

SÉANCE DU 12 AVRIL 2011

- Vote du compte administratif 2010
- Vote du compte administratif de gestion 2010 du percepteur
- Affectation du résultat de l'exercice 2010
- Reprise du résultat de l'exercice 2010
- Vote du budget primitif 2011
- Vote des taux d'imposition 2011
- Questions diverses

Nota : le détail des délibérations des différents Conseils municipaux est à votre disposition en mairie ou sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

WWW

www.mairie-pinsjustaret.fr

(Arrivé sur le site, cliquez sur Conseil municipal et ensuite cliquez à gauche dans menu et compte rendu).

BUDGET

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2011

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE AUGMENTATION

Le budget 2011 prévoit une évolution des dépenses de fonctionnement d'un peu moins de 3 % due essentiellement à l'effet année pleine du fonctionnement du complexe sportif, à l'augmentation du prix de l'énergie et du carburant et à l'embauche d'un responsable des services techniques.

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Le montant des travaux prévus dans le cadre du pool routiers du Muretain s'élève à 427 0284 €. Une acquisition de matériels pour un montant de 89 000 € sera réalisée. Les travaux au groupe scolaire débuteront cette année, n'ont été pris en compte pour 2011 que la moitié du gros œuvre plus les honoraires et assurances, soit un montant de 225 000 €.

UNE FISCALITÉ LÉGÈREMENT MAJORÉE

Les taux des taxes ménages seront légèrement majorés cette année de +3 %. Le taux de la taxe d'habitation sera désormais de 16,42 et celui de la taxe foncière de 15,81.

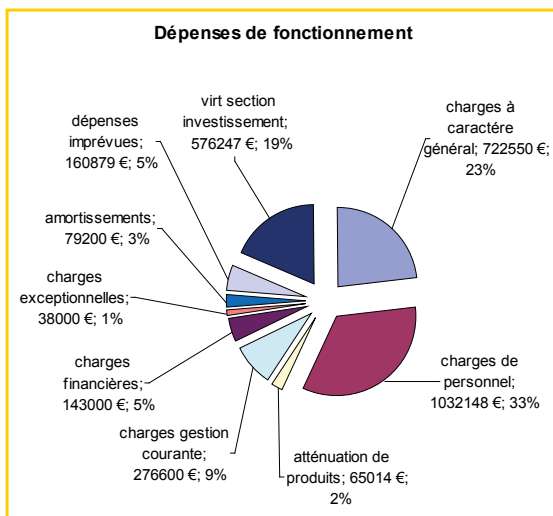
UN ENDETTEMENT TOUJOURS MAÎTRISÉ

Le montant de la dette en capital au 1^{er} janvier s'élève à 3 682 043 € soit une annuité de remboursement de 309 695 € décomposée en 148 463 € d'intérêts et 161 231 € de capital. Ce qui représente 66,57 € par habitant à comparer à la moyenne nationale des communes de notre strate (3500/5000 habitants) qui s'établit à 431 €.

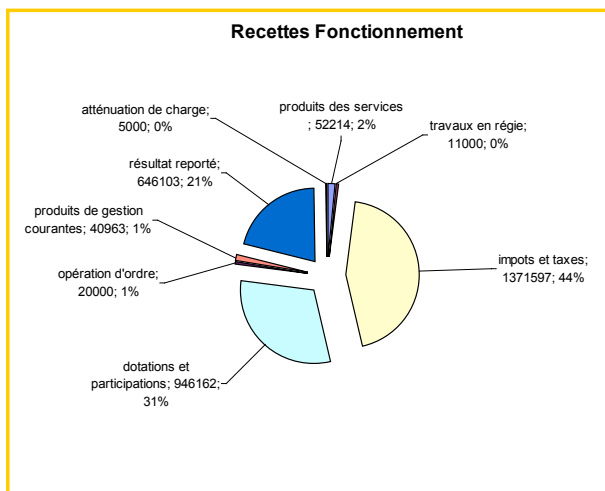
LES CHIFFRES CLÉ DU BUDGET

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 3 093 639, 13 €

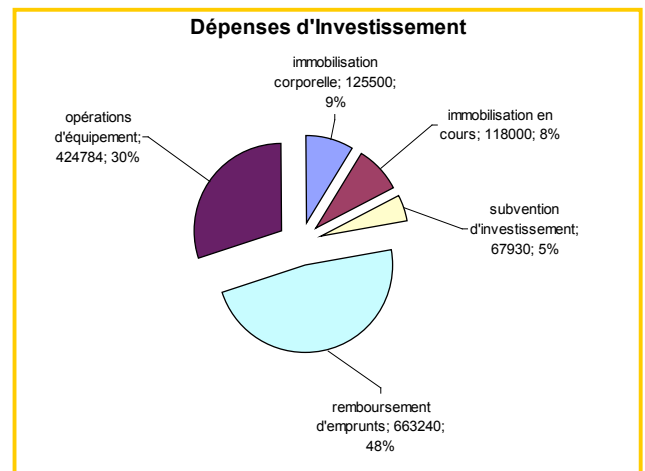


Recettes: 3 093 639, 13 €

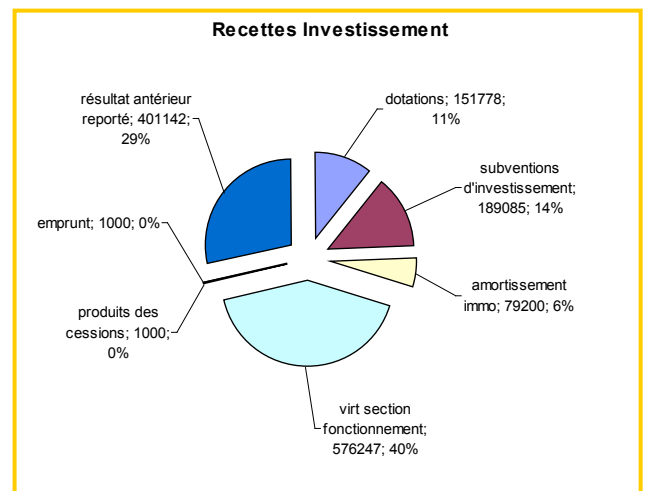


INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 399 454 €



Recettes : 1399 454 €



19 MARS



8 MAI



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

M. le Maire a reçu le 26 mars 2011 les jeunes électeurs. Il aborda, lors de cette cérémonie, les droits et les devoirs qui incombent à tout citoyen.

Un verre de l'amitié clôtura cette sympathique réception.



RÉUNION CANTONALE

C'est en présence de M. François Péraldi, Conseiller Général, que s'est tenue la réunion cantonale de février. Nous tenons à remercier le Conseil Général pour l'aide apportée à notre commune.



DÉGRADATIONS

STOP - DÉGRADATIONS - STOP



POUBELLE RENVERSÉE



JEUNE ARBUSTE SCIÉ



CLOISONS ARRACHÉES ET TAGUÉES



ARMOIRE ÉLECTRIQUE CASSÉE



MATELAS ABANDONNÉ



PROTECTION INOX ÉCRASÉE

LES COULEURS DU JAPON À LA MÉDIATHÈQUE

Le mercredi 11 avril, la médiathèque était aux couleurs du Japon.

Le matin, elle a accueilli le conteur Jean-Claude Pommier de la Compagnie Pokkowa-pa, pour *Les contes de la lune*. S'inspirant des traditions orales japonaises, il a enchanté petits et grands qui ont découvert le « Kamishibai » (kami = papier / shibai = théâtre).

Au Japon, le conteur de Kamishibai s'installe à la sortie des écoles ou sur les places publiques et raconte des histoires à l'aide d'un petit théâtre portable dans lequel il

fait coulisser des planches illustrées. Toute la magie réside dans l'intonation dramatique ou comique qui amuse, émeut et fascine le public.

L'après-midi, treize enfants de 6 à 12 ans ont participé à un atelier origami. Jean-Claude Pommier, avec simplicité et humour, les a initiés à cet art traditionnel japonais : oru = plier / kami = papier. Les participants ont appris les techniques du pliage afin de donner forme à des feuilles de papier, chiens, chapeaux de samouraïs ou becs d'oiseaux. Ils sont repartis ravis, avec leurs compositions et les secrets de Jean-Claude.



Le conteur de Kamishibai dans son rituel de concentration



Planches illustrées au fusain

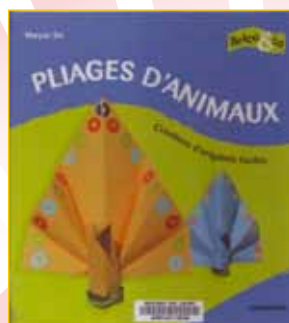


Chien réalisé à l'atelier origami

Sélection d'ouvrages disponibles à la Médiathèque pour découvrir



Mes images du Japon • Etsuko Watanabe ; Sorbier



Pliages d'animaux ; créations d'origamis faciles • Maryse Six ; Casterman



Avions et bateaux en origami • Maryse Six ; Casterman



Le kit origami • Didier Boursin ; Dessain et Tolra

la culture japonaise et les techniques de l'origami

ACCEM • ACCUEIL COLLECTIF À CARACTÈRE ÉDUCATIF DE MINEURS MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE • PINS-JUSTARET / VILLATE

Le bilan de cette fin d'année est positif ; les associations ont répondu présentes quant à la menée de nos projets. En effet, pour exemple, sur le projet Élémentaire portant sur le Respect par la découverte des richesses des autres cultures, l'Unicef nous a fait partager des supports visuels et vidéos qui ont éveillé curiosité et débat auprès des enfants.

En maternelle, les partenaires ont également pu apporter de leur savoir, des savoirs techniques et artistiques (projet autour du light painting et création d'un film d'animation avec le PAJ de Pins-Justaret). Une sensibilisation aux risques domestiques a été abordée par le biais d'un parent pompier bénévole.

Nous les remercions **tous** de leur implication et espérons reconduire ce type de partenariat l'année prochaine.



Notre char, carnaval Communautaire 2011

Les responsables du CLAE sont disponibles pour tout renseignement (permanence affichée dans le CLAE).

Directrice du CLAE Élémentaire : M^{lle} Muriel Payrau et Directrice du CLAE Maternelle : M^{lle} Estelle Adande.

Téléphone du CLAE : 05.34.47.74.49

Des panneaux d'informations sont à votre disposition à l'entrée des écoles maternelle, élémentaire et à l'entrée du CLAE du soir en élémentaire.

L'ACCEM accueille les enfants de 3 à 12 ans :

- les mercredis de 7 h 15 à 18 h 30,
- pour les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30.

• Les mercredis :

Le centre de loisirs propose des activités à thème sur des périodes de vacances à vacances.

Des plannings d'activités sont affichés à l'entrée de l'école maternelle pour les 3/6 ans et au panneau d'affichage extérieur du CLAE (côté sortie bus) pour les 6/12 ans. Des sorties sont également organisées environ une fois par mois pour chaque tranche d'âge.

• Les vacances scolaires :

L'accueil de loisirs extra-scolaire propose des semaines thématiques où se mêlent des grands jeux avec des activités manuelles.

A ces programmes diversifiés, s'ajoutent des sorties organisées chaque semaine pour les petits et les grands.

A noter que, durant les vacances d'été, les enfants sont répartis en fonction de l'âge. Un groupe maternelle, un groupe 6/9 ans et un groupe 10/12 ans. Des plannings à thèmes appropriés pour chaque groupe d'âge sont proposés avec une équipe définie et identifiée.

INFORMATIONS AUX PARENTS :

Depuis le rattachement à la Communauté d'Agglomération du Muretain, le goûter et les sorties sont compris dans le tarif de l'accueil de loisirs.

La Communauté d'Agglomération du Muretain organise durant les vacances d'hiver des journées neiges et des séjours d'une semaine, pour les 6-8 ans et les 9-12 ans durant l'été.

Les bulletins de pré inscriptions pour le centre de loisirs et les séjours sont à retirer et à retourner au CLAE de Pins-Justaret / Villate, environ un mois et demi avant le début des vacances.

Vous pouvez nous contacter au :

05 34 47 74 49 les mercredis et les vacances,
05 62 23 37 71 en semaine sauf le mercredi.

CEM (Club des Entreprises du Muretain)

Réunion de travail de la commission animation



Réception des lycéens allemands de la Humboldt Schule de Wiesbaden



Réception des lycéens italiens de Sassuolo (région de Modène)



Échanges linguistiques du lycée Jean-Pierre Vernant

Réception des nouveaux arrivants du 18 mars 2011



M. le Maire et le Conseil municipal ont accueilli les nouveaux arrivants. C'est au cours de cet échange qu'est présentée la commune et où fusent les questions-réponses : un instant de convivialité apprécié de tous.



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Prochains ramassages :

Mercredi 21 septembre 2011

Mercredi 7 décembre 2011

Sortir les objets la veille.

Pour tout renseignement, contacter le service environnement de la CAM au 05 34 46 30 50

DECHETTERIE (modification des horaires d'ouverture)

Deux déchetteries sont à votre disposition :

- Zone industrielle les Agriès à Labarthe-sur-Lèze
- et
- Zone industrielle de Joffrery à Muret rue Jean-François Romieu

Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre :

- Lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
- Samedi : 9 h 00 à 18 h 30

Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars :

- Lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- Samedi : 9 h 00 à 18 h 00
-

Pour tout renseignement, contacter le service environnement de la CAM au 05 34 46 30 50

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE POUR TOUTE LA COMMUNE DE PINS-JUSTARET

- **ordures ménagères** : mardi - vendredi
- **déchets recyclables** : mercredi

ANIMAUX ERRANTS OU MORTS

Pour tout animal divagant sur la voie publique (animal perdu, agressif, dangereux, blessé ou mort), appeler la Mairie.

HORAIRES ET COORDONNEES MAIRIE

Du lundi au jeudi de 8 h - 12 h et de 14 h - 18 h

Le vendredi de 9 h - 12 h et de 14 h - 17 h

Permanence le samedi matin de 10 h - 12 h

HORAIRES D'ÉTÉ (Du 27 juin au 27 août 2011.)

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tél. : 05 62 11 71 00

Fax : 05 62 11 71 01

QUELQUES NUMEROS UTILES

POMPIERS le 18

GENDARMERIE le 18

SAMU le 15

CENTRE ANTI-POISON : 05 61 77 74 47

Numéro de permanence Mairie : 06 73 86 64 53 soirs et week-end en cas d'urgence.

Pour les problèmes d'eaux usées et fuites d'eau : appeler le SIVOM PAG au 05 62 11 73 60 y compris soirs et weekend.

SIVOM PLAINE ARIÈGE GARONNE (SERVICE DES EAUX) - 2 AVENUE DE TOULOUSE À PINS-JUSTARET

Du lundi au jeudi : 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Le vendredi : 8 h - 12 et 14 h - 17 h

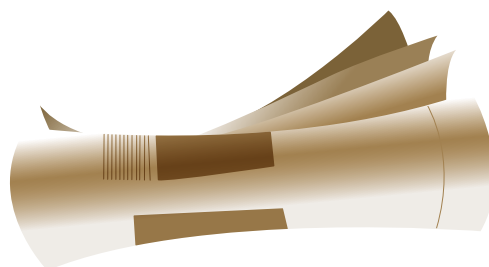
HORAIRES POUR TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE À INTENSITÉ SONORE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire est un document qui permet à un mineur de voyager dans un pays de l'Union Européenne sans être accompagné de l'un de ses parents (ou d'une personne titulaire de l'autorité parentale).

Cette autorisation ne comporte pas de photo d'identité. Elle n'a de valeur que présentée avec la carte nationale d'identité. La demande peut être faite par l'une des personnes qui détient l'autorité parentale (père, mère, tuteur) qui doit se rendre personnellement en mairie.

En cas de parents non mariés, l'autorisation des deux parents est nécessaire :

- soit les deux parents doivent se rendre en mairie lors de la demande,
- soit le parent non présent délivre une autorisation manuscrite, avec légalisation de signature.

Pièces à fournir

- Une pièce d'identité du parent.
- La carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur français.
- Le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant (qui doit mentionner, pour les parents non mariés, la reconnaissance de l'enfant avant l'âge de 1 an).
- Un justificatif de domicile récent.
- Eventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent être déposés aux déchetteries de Labarthe sur Lèze ou de Muret. Vous trouverez les horaires d'ouvertures ainsi que les modalités d'accès dans ce bulletin. (cf. page 13)

A titre exceptionnel, et pour les personnes **de plus de 65 ans, seules et n'ayant aucune possibilité** (par exemple, pas de membres de famille proche pouvant rendre ce service) de se rendre à la déchetterie, la mairie, par son personnel communal et dans les conditions suivantes, accepte de ramasser certains déchets verts :

- seulement **les déchets de PETITE taille** et en aucun cas, les déchets concernant un élagage ou une taille trop conséquente.
- les déchets doivent être déposés devant la clôture, le personnel ne pouvant pas pénétrer sur un terrain privé.

Pour ce faire, il faut contacter la mairie (05 62 11 71 00). Le ramassage sera effectué par le personnel communal, en **fonction des disponibilités**.

Pour des déchets verts plus conséquents, contactez la CAM (05 34 46 30 50) qui pourra mettre une benne à votre disposition pour un coût journalier de 39.69 €.



CLÔTURE

Toute création ou transformation de clôture (mur, grillage...) est soumise à déclaration préalable (conformément à la décision du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2007) et doit respecter la réglementation en vigueur consultable en mairie.

L'imprimé de déclaration est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site www.service-public.fr à la rubrique « services en ligne et formulaires »

PRÊT DE MATÉRIEL

La Mairie met à disposition des administrés (selon les disponibilités) du matériel : chaises, tables, tréteaux. La demande doit être effectuée à l'accueil de la Mairie, **minimum 15 jours** avant la date de la manifestation.



TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant la période estivale, un dispositif de surveillance des habitations est mis en place par les agents de la police municipale.

Pour cela, il vous suffit de vous adresser au secrétariat de la mairie afin de remplir la fiche « Tranquillité Vacances ».



Quelques précautions à prendre :

- veiller à fermer toutes vos portes et fenêtres,
- faites relever votre courrier ou à défaut faites le conserver par la Poste,

- éviter de laisser un message d'absence sur le répondeur,
- faites ouvrir vos volets en journée,
- organiser une visite régulière de votre domicile par un parent ou un voisin,
- éviter de laisser en vue les espèces, chèquiers, bijoux ou autres objets de valeur,
- conserver des clichés photographiques de vos biens,
- soyez attentifs aux personnes qui ne sont pas du quartier,
- signalez tout véhicule suspect en prenant soin de relever des éléments d'identification.



RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour du 16^e anniversaire.

Pour se faire recenser, il faut se présenter :

- à la mairie de domicile
- si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France

Pièces à fournir :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- livret de famille

Une attestation de recensement est délivrée à l'intéressé. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics jusqu'à l'âge de 25 ans.

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

Pour plus d'informations, contactez :

Bureau du Service National
Caserne Pérignon
2 rue Pérignon
CS 15214
31507 TOULOUSE Cedex 5
Téléphone : 05 62 57 38 09

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le service technique a procédé à l'élimination de plusieurs cocons de chenilles processionnaires sur différents secteurs de la commune, ils ont coupé les cocons et les ont brûlés. Malheureusement, tous n'ont pu être coupés car certains étaient situés trop haut.

Au printemps, ces chenilles quittent le nid en formant une procession au sol, puis elles s'enfouissent dans le sol pour s'y transformer en papillon au mois d'août. Il ne faut pas les toucher car elles sont pourvues de poils urticants, tout comme le cocon rempli de poussières urticantes. Des allergies cutanées, oculaires et même pulmonaires sont fréquentes.

Le service technique a pris contact avec une entreprise extérieure, qui propose d'installer des pièges à phéromone dans les arbres qui attirent les papillons mâles afin de diminuer le nombre de cocons et aussi de faire un traitement biologique sur les arbres afin de tuer les chenilles.

Nous souhaitons sensibiliser les administrés sur ce sujet, notamment sur le fait que si la mairie traite les arbres dont elle est propriétaire, les administrés doivent également traiter les leurs, à défaut ce phénomène ne sera jamais maîtrisé.

Si vos arbres sont touchés par ce ravageur et si vous souhaitez que l'entreprise qui va intervenir sur la commune intervienne également chez vous, avec un tarif préférentiel suivant le nombre de particulier inscrit, n'hésitez pas à venir en Mairie, retirer un formulaire à compléter avant le 31 juillet 2011.



PRÉVENTION CANICULE

Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention d'une canicule.

Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'une canicule.



PRÉCAUTIONS :

- Évitez les sorties aux heures les plus chaudes.
- Fermez les volets et rideaux, ouvrez les fenêtres la nuit pour que la fraîcheur puisse entrer.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau.
- Buvez le plus possible : eau, jus de fruits (ne consommez pas d'alcool).
- Mangez plus de fruits et de légumes.
- Restez à proximité d'un ventilateur ou dans une pièce fraîche, climatisée.

CARNAVAL DES TOUT-PETITS

du 18 février 2011 organisé par le CCAS en partenariat avec Calin-Caline et Bout'Chou

La Compagnie Chats pitres et Rat conteur a présenté le conte africain « Paroles de Calebasses » tout en musique et en danse. Les enfants ont pu tester leur talent de musicien avec les djembés avant de partager le goûter avec les assistantes maternelles et les parents.



REPAS DES AÎNÉS DU DIMANCHE 9 JANVIER 2011

Les participants sont de plus en plus nombreux et ravis de se retrouver autour du repas de midi servi, cette année, par le traiteur Saveurs d'Événements. Tour de chant, valse, tango, paso doble ont été au programme de l'après-midi dansante animée par l'Orchestre Talons Aiguilles.



TRANSPORTS : BUS LIGNES RÉGULIÈRES

La commune est desservie par 3 lignes régulières : ligne 58, 18 et 19. Une navette taxi effectue le trajet Pins-Justaret – halte SNCF au tarif de 1.40 €. **A contacter au 06 12 27 00 48**

Tous les horaires sont disponibles en mairie ou sur le site www.cg.31.fr



TRANSPORTS SCOLAIRES

Les élèves des trois établissements scolaires de la commune peuvent bénéficier du transport scolaire pris en charge par le Conseil Général.

Pour cela, il faut être domicilié à plus d'un kilomètre (à vol d'oiseau) de l'établissement fréquenté.

Se renseigner auprès du service des transports à la Mairie.

Les cartes de bus scolaires pour la rentrée 2011-2012 seront disponibles en mairie fin du mois d'août. Il est impératif que les élèves soient en possession de leur carte pour la rentrée scolaire.

2 NOUVEAUX ARRÊTS POUR LA NAVETTE TAMTAM À PARTIR DU 15 MAI 2011

Ligne F (gare de Pins-Justaret) : arrêt chemin de la Gare / Cimetière

Ligne H (gare de Portet / Garonne) : arrêt avenue de Roquettes

Les poteaux de la navette seront positionnés au lieu d'arrêt.



REMISE A NEUF DE LA VOIE FERRÉE

La ligne Toulouse-Tour de Carol a été interrompue du 1^{er} avril au 15 mai afin de moderniser la voie. D'importants travaux ont été réalisés par l'Etat, RFF et la Région Midi-Pyrénées afin d'assurer une régularité des trains, un confort aux usagers et des nuisances en moins pour les riverains.



Cette liste ne tient compte que des personnes ayant donné leur accord de parution sur le bulletin.

MARIAGE

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés

BARREAU Nicolas Christophe et ROMANO Odile célébré le 08 janvier 2011

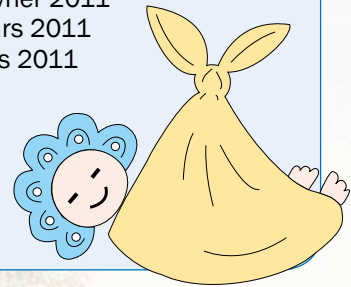


NAISSANCES

La municipalité s'associe à la joie des heureux parents

MARE Nolann née le 28 octobre 2010
ZANDERIGO Carla née le 29 octobre 2010
VAREILLE Evan, Lambert né le 12 décembre 2010
COIRATON Jules, Henri né le 23 décembre 2010
DESPLANQUES Cyrian, Edouard, Laurent, Milo
né le 30 décembre 2010
MAUREL Ambre, Charlotte née le 22 janvier 2011
VALLOIS Baptiste, Jean, Luc né le 30 janvier 2011

RASENNADJA Nabil né le 04 février 2011
RÜHTZ Ysabel, Helena née le 12 février 2011
DOURIEZ Thomas, Paul né le 01 mars 2011
HILLEMBRAND Rafael né le 02 mars 2011
GALTIER Méliane né le 08 mars 2011

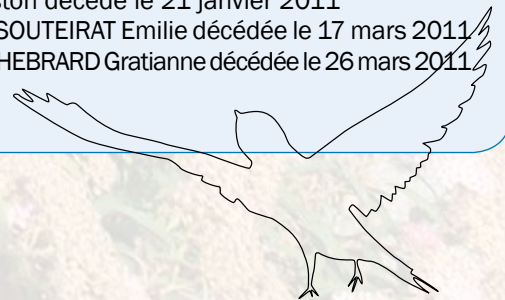


DECES

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles

BASCOU veuve GONZALEZ Marie, Jeanne, Francine décédée
le 09 octobre 2010
MATEU Daniel décédé le 06 décembre 2010
GROS André Jean décédé le 30 décembre 2010

MARTY Jean Pierre décédé le 04 janvier 2011
NUNGE Raoul, Gaston décédé le 21 janvier 2011
BAERMANN veuve SOUTEIRAT Emilie décédée le 17 mars 2011
ETCHEGARAY veuve HEBRARD Gratiannie décédée le 26 mars 2011



En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal aux groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal. Ainsi, vous trouverez désormais dans « village infos » une page de tribune réservée à la majorité municipale et à la minorité municipale.

MAJORITÉ MUNICIPALE

« Le Préfet est chargé d'élaborer pour le 31 décembre 2011, un schéma départemental de coopération intercommunale en concertation avec les élus afin de rationaliser l'organisation territoriale. 12 communes, dont la nôtre (voir séance du Conseil municipal du 4 avril 2011-délibération adoptée à la majorité de 25 voix pour et 2 abstentions Gauche plurielle), se sont prononcées au sein de la CAM (Communauté d'Agglomération du Muretain) pour un élargissement plus important que celui proposé par son président qui se limitait à l'intégration des seules communes isolées de Fauga et de Fonsorbes. En effet, nous pensons que seule une mutualisation optimale est de nature à rationaliser les coûts et à rendre plus performants les services rendus à nos populations.

Par ailleurs, nos inquiétudes vis-à-vis des décisions prises par l'actuel gouvernement se confirment. Le gel des dotations de l'Etat durant 3 ans et la suppression de la taxe professionnelle vont inéluctablement induire chez les collectivités locales une grande prudence en matière d'investissement, d'une part, et une plus grande pression sur les impôts ménages, d'autre part. Ce qui ne va pas évidemment améliorer ni la conjoncture économique ni le sort de nos administrés qui subissent durement l'envolée des prix du carburant et de l'énergie. »

PINS-JUSTARET L'AVENIR AUTREMENT

Un conseil communautaire s'est tenu le 17 mars 2011 dont la teneur était l'élargissement de la CAM dans le but de rendre les meilleurs services à la population. Deux visions s'affrontent, celle du Président de la CAM qui souhaite n'intégrer que Fonsorbes et le Fauga et celle de douze Maires qui souhaitent intégrer en plus Axe Sud et Saves Touch. Ces douze Maires ont demandé à M. le Préfet et à M. le Président de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) d'inscrire leur option d'intégration dans le projet de schéma examiné en avril 2011.

Nous avons demandé ce qu'apporterait cet élargissement. M. le Maire nous indique qu'il assurera la pérennité de la CAM avec un apport de ressources financières plus importantes et aussi atteindra une taille critique permettant de négocier si besoin est avec la Communauté Urbaine du Grand Toulouse.

La fin de la réponse de Monsieur Le Maire nous inquiète car si la CAM intègre le Grand Toulouse, le Maire de Toulouse étant en train de créer une Métropole, les souhaits ou décisions de nos conseils municipaux se trouveront dilués dans les décisions imposées par le Grand Toulouse où dans une grande organisation plus personne n'est responsable.

Nous avons toujours été et sommes toujours très attachés, à la responsabilité des élus en ce qui concerne la vie du quotidien des habitants de la commune. Poursuivons de vivre raisonnablement entre communes de même importance. Un peu de sagesse et laissons "le temps au temps".

LISTE PINS-JUSTARET PLURIELLE ET CITOYENNE

N'a pas souhaité s'exprimer.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ONT FAIT LEUR CABARET



Le moulin accroché aux murs de la salle des fêtes, les affiches et flyers aux couleurs du cabaret, les tenues d'époques des participants à l'entrée de la salle, le souvenir des représentations de l'an dernier, ont attiré beaucoup de monde pour la deuxième édition du spectacle des associations.

Tout le monde n'a pas pu y assister à notre grand regret, mais la sécurité nous impose des règles. Pour la prochaine édition, les associations ont décidé de faire deux représentations dans le même week-end, afin de pouvoir recevoir tout le monde. Cette année trois associations supplémentaires ont rejoint la troupe (l'atelier de théâtre de M. et Mme Fita, le Poker, le Comité des fêtes) et c'est avec autant d'enthousiasme que les adhérents d'Alea, de l'Atelier d'art, de la Chorale, du Comité de jumelage, de la Country, de Génération danse, de Mille pattes, du groupe Théâtral, de Terpsichore ont réalisé le spectacle (et la municipalité les en remercie).

La médiathèque a aussi participé à l'élaboration en faisant des recherches :

- pour connaître les origines du cabaret et son évolution,
- pour la chronologie de passage des séquences (chants, danses, pièces de théâtre).

De ses recherches ont découlé une belle exposition, qui était accompagnée de celles de l'Atelier d'art et de Mille pattes. Le rythme et les couleurs étaient au rendez-vous.



LE MARCHÉ DE PÂQUES 2011

C'est devenu une tradition à Pins-Justaret, le dimanche des Rameaux est le rendez-vous du marché de Pâques. Cela fait déjà trois ans que des artisans, professionnels de l'automobile, sandwicherie, horticulteurs, producteurs de foie gras, miel et vin, envahissent la salle des fêtes et la place René Loubet. Ce 17 avril fut une très belle journée ensoleillée, et le flux naissant des visiteurs fit la réussite de ce marché, concurrencé il est vrai par plus de cinquante manifestations dans le secteur. Les artisans satisfaits, souhaitent que l'an prochain cette manifestation se fasse sur deux jours comme le marché de Noël qui, cette année, se déroulera les 26 et 27 novembre 2011.



VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES



DERNIÈRE INFO

Cette année, en accord avec la municipalité, le Comité des Fêtes va refaire le cassoulet traditionnellement et il vous y attend TRÈS NOMBREUX !

LES MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS

Comme tous les ans, la fin d'année fut chargée pour le comité des fêtes.

Après la traditionnelle fête locale en septembre et la foire d'automne en octobre, les membres du comité ont organisé le spectacle de Noël où nos chers petits bambins ont pu assister à un spectacle de clowns et furent récompensés en fin d'après-midi par le goûter offert par la municipalité.

Il ne faut pas oublier les lotos organisés en collaboration avec l'USPJV école de foot.

La cueillette des œufs de pâques a été une totale réussite : que de monde ! Et en plus, cerise sur le gâteau, il faisait beau. Ce sont plus de 14000 œufs que l'équipe du comité des fêtes éparpilla dans le parc de la mairie, pour régaler les enfants ; cette manifestation gratuite ne peut perdurer que si les parents jouent le jeu, à savoir que ce sont uniquement les enfants qui cueillent les œufs. Tout le monde se retrouva autour des tables où le verre de l'amitié fut servi.

Maintenant il faut s'activer à préparer le vide-grenier et la fête locale avec sa retraite aux flambeaux et les majorettes ainsi que le feu d'artifice, qui cette année aura pour thème « Les femmes ». Bien sûr on n'oublie pas la fête foraine et les orchestres qui animeront cette festivité.

Vous pourrez en découvrir le programme lors de la distribution des fascicules début septembre.

En attendant, tous les membres du comité se joignent à notre présidente, Monique Talazac, pour vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances.



ATELIER D'ART

Le vernissage du salon annuel de l'atelier d'art s'est déroulé début février au centre culturel de Labarthe-sur-Lèze, en présence de Messieurs Cadas, Casetta et Garaud représentant leur commune respective. L'assistance était nombreuse, l'événement ayant attiré beaucoup de monde. Chacun a pu apprécier le travail des élèves à sa juste valeur dans la mesure où les visiteurs étaient appelés à voter pour les œuvres de leur choix dans les différentes catégories.

Liste des lauréats du salon de peinture

Première catégorie (7, 9 ans) Prix création nature morte : Justine Galaup. Prix copie : Flavie Lacoste

Deuxième catégorie de (10 à 13 ans) Prix création paysage : Marion Voisembert. Prix création nature morte : Bastien Galaup. Prix copie : Sophie Da Silva.



Les enfants n'ayant pas été primés ont vu leur travail récompensé par la remise d'un cadeau.

Section adolescents : de 14 à 17 ans. Prix création paysage : Marion Bouldoire. Prix création nature morte: Marc Raguin. Prix copie : Caroline Dangla.

Section adultes: Prix création portrait : Annie De Zaldua. Prix création nu : Evelyne Dunglas. Prix création paysage : Edmond Lortet. Prix création nature morte : Suzette Poux. Prix copie : Nathalie Dangla. Prix atelier Labarthe sur Lèze : Elisabeth Fargue. Prix atelier Pins- Justaret Villate : Fabienne Fievet.

Le gagnant du tableau offert par Mme Mazoyer est M.Yves Pinel de Labarthe-sur-Lèze.

Ce salon fut une véritable réussite et l'année prochaine il devrait se dérouler à Pins-Justaret.

Une visite de musée commentée par M. Mazoyer sera organisée d'ici la fin de la saison. Enfin, pour clôturer la saison, un stage sur le paysage sera organisé fin août.

Les personnes intéressées peuvent s'informer en composant le 06 62 73 39 17.

MILLE PATTES

La saison 2010-2011 s'est achevée pour l'association Mille Pattes et ses adhérentes par une exposition de leurs travaux le 15 mai 2011. Depuis de nombreux mois les "petites mains" sont au travail et ont participé au festival des associations, en fonction de leurs moyens. Les idées, les projets ne manquent pas et nous mettrons tout en œuvre pour les réaliser, l'été ne suffira pas...

Nous participerons au forum des associations et organiserons une journée "portes ouvertes" le 5 septembre. Bon été et bonnes vacances à tous.

Pour toute demande de renseignements contactez:

Christiane : 05 61 76 41 18

Yvette : 05 61 51 69 08



ASSOCIATION GÉNÉRATION DANSE

Une année de danse commencée depuis septembre se termine au mois de juin. Des cours toujours pleins de bonne humeur et de vigueur. David sait donner tout son talent en salsa et rock, Gustavo nous transmet son art du tango argentin. Grâce à eux nous avons pu mettre en valeur notre apprentissage dans le spectacle « cabaret ».

Rock'n roll, salsa, et tango argentin sont nos principales danses dans l'association. Nous proposons des soirées rock salsa une fois par mois le samedi soir à 22 h et des après-midi tango argentin le dimanche à 15 h. Dans un cadre plus restreint nous organisons pour nos adhérents un « sucré salé » une fois par trimestre. Futurs danseuses danseurs vous êtes les bienvenus des plus jeunes aux moins jeunes, des plus débutants aux plus avancés pour la rentrée de septembre.

Permanences d'inscriptions salle des fêtes de Pins-Justaret, mardi & jeudi de 18 h 30 à 20 h TROIS premières semaines de septembre.

Vous bénéficierez de tarifs préférentiels au delà d'une danse, aux couples et ados de 13 à 18 ans ainsi que les étudiants (avec carte).

Nos cours fonctionnent de fin septembre à fin juin.

Nous vous donnons rendez-vous à la Salle des Fêtes (SDF) de Pins-Justaret le mardi pour la salsa, le mercredi pour le rock ou à la MJA le lundi pour le tango dans nos heures d'ouvertures : de 19 h 30 à 22 h 30.

Rappel de nos cours :

La danse, un art bénéfique pour le corps et l'esprit.
A consommer sans modération.

Contact : Jean-Marc: 06 82 32 94 92

@mail: generation.danse@orange.fr

DANSE TERPSICHORE

Comme chaque année, nous avons clôturé la saison avec le spectacle de fin d'année qui a eu lieu au Théâtre Altigone à St Orens de Gameville le mercredi 25 mai 2011. Spectacle qui a réunit toutes les danseuses et danseurs, pour la joie des parents et amis.

Le 16 Avril 2011, nous avons présenté au Concours de la CND (Confédération Nationale de Danse) à cap découverte, Mlle Ambre Oliver du cours d'initiation 2^e Année, dans la catégorie Classique.

Elle a obtenu le 3^{ème} Prix, nous la félicitons pour sa prestation.

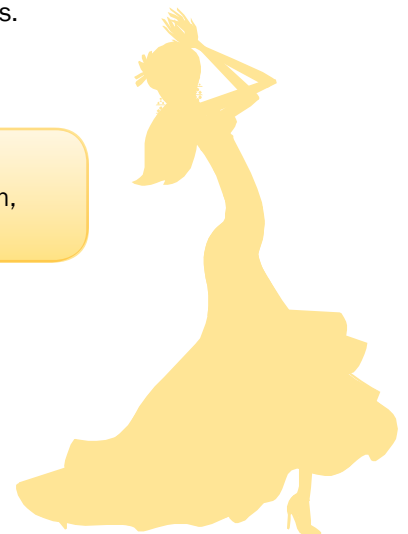
Comme chaque année, quelques élèves de l'école de Danse ont participé à la fête de la musique du 21 Juin 2011.

L'inscription des élèves pour la saison prochaine aura lieu le Mercredi 7 septembre 2011 de 15 h à 20 h 30 à la salle de réunion.

En attendant la rentrée prochaine, les membres du bureau ainsi que le professeur souhaitent d'excellentes vacances aux élèves et aux parents.

Pour tous renseignements :

vous pouvez contacter, le Président de l'association,
M. RICCI au 0561762172



COMITÉ DE JUMELAGE PINS-JUSTARET ET CORDIGNANO

La soirée jazz

Le Comité de Jumelage a fait le bon choix en organisant en mars dernier un concert de jazz avec la formation « **Millésime Big Band** », ensemble originaire de St-Sulpice-sur-Tarn, composé de 16 musiciens et d'un chanteur dont le répertoire varié de jazz, latino et funk, de Sinatra à Nougaro en passant par Henri Salvador et Pat Méthény a ravi les nombreux spectateurs attablés et éclairés à la bougie, atmosphère qui donnait l'ambiance du Club de Jazz à la salle des fêtes comble et... comblée !



Présentation du livre « Immigrés italiens en Midi-Pyrénées »

Cette rencontre, organisée conjointement par la Médiathèque, l'Alliance Franco Italienne de Midi-Pyrénées et le Comité de Jumelage, s'est déroulée en présence de M. le Maire et de Ghislaine Juchault, adjointe chargée des Associations Culturelles à la salle des fêtes où une centaine de personnes présentes ont écouté M. Clerc, Président de l'Alliance Franco Italienne et Coordinateur de l'ouvrage, lire les récits de divers témoignages d'immigrants italiens de notre région contenus dans le livre.

Auparavant, la diffusion de la chanson « les émigrants » de Charles Aznavour a suscité une grande émotion parmi le

public, tant les paroles correspondent tout à fait à ce qu'ont vécu, dans les années 30, les familles d'immigrés italiens.

Ces témoignages au-delà d'une douloureuse réalité sont une manière de passer le témoin aux nouvelles générations et de perpétuer la mémoire de toutes ces familles courageuses venues en Midi-Pyrénées depuis les régions de Vénétie et du Frioul, fuyant misère et régime fasciste le cœur plein d'espoir et d'abnégation.

Sur le calendrier

Déplacement à Cordignano du 11 au 14 novembre 2011 en avion.

Pour tous renseignements et inscriptions :
Tél : 05 61 76 26 19 – 05 61 76 27 51
Attention places limitées



De g. à d. :

Ghislaine Juchault, Adjointe chargée de la culture, Jean-Baptiste Casetta, Maire, Alain Clerc et Bruno Grotto, respectivement Président et Fondateur de l'Alliance Franco Italienne, Gilberte Soulié, Présidente du Comité de Jumelage

MUSIQUE

Si 2010 avait été une année charnière pour l'Ecole de Musique, avec l'arrivée du nouveau bureau, 2011 est marquée par la volonté de fédérer tout le monde autour d'un même projet qui offrirait davantage de perspective dans la poursuite de la formation musicale.

Sous l'impulsion de son président, toute l'équipe (dirigeante et pédagogique) s'est donc mobilisée, avec l'aide précieuse de la mairie, pour progressivement mettre en place les mesures nécessaires à ce projet ambitieux mais nécessaire (mise à disposition d'un local plus adapté pour le cours de batterie, dotation de matériel...), illustré notamment par la prestation, alliant chant et musique (piano) et country, qu'ont offert certains élèves, lors de la fête de la musique, ainsi que par le spectacle du samedi 18 Juin qui a clôturé les cours.

Ce spectacle regroupant l'ensemble des adhérents et leurs professeurs aura été encore une fois l'occasion pour tous (petits et grands, débutants et confirmés) de montrer le travail accompli individuellement ou collectivement, d'échanger en mélangeant parfois les disciplines (prestation de groupes), et de partager un moment de convivialité.

Le groupe vocal, quant à lui, comme l'année dernière, a pris beaucoup de plaisir (non sans avoir travaillé) à participer au spectacle « cabaret » proposé dans le cadre du Festival des associations culturelles. Un fabuleux moment de partage et d'émotions.

Fin avril, ce fut la traditionnelle visite aux Aînés de « La Tranquillité », accompagné par nos amis de la Country. Chansons et danses, un cocktail détonnant pour réjouir notre auditoire. Puis, fin mai, le groupe a répondu à l'invitation de la chorale de Saubens et de son président, proposant un répertoire classique interprété dans l'église du village.

Enfin la fête de la musique, et son esprit guinguette, nous a permis, un bref instant, de remonter sur la scène, pour interpréter quelques chansons populaires. L'ensemble de l'AMPJV vous donne maintenant rendez-vous pour le Forum des Associations, si vous souhaitez nous rejoindre pour apprendre la musique, danser le country, ou vous initier au chant choral.

D'ici là, bonnes vacances à tous !!!

Le Président, le bureau et l'équipe pédagogique de l'AMPJV
Le groupe vocal « Les Pins Sont Joyeux », ses responsables et son chef de Choeur
Contacts : mendez.didier@neuf.fr
(Chorale : 05 61 76 90 47)



THÉÂTRE



Afin de mieux découvrir les réalisations des troupes théâtrales de notre association, nous mettons à votre disposition un site internet. Au travers de votre écran vous êtes à même de vous informer sur les représentations futures, donner votre avis, découvrir les auteurs, les pièces, voir en images les comédiens et en quelques clics de souris vous inscrire pour recevoir les nouvelles de notre association sur votre boîte E-mail. En utilisant le menu il vous est aisé de naviguer vers les sites amis dans la rubrique Liens.

La page Accueil vous permet de connaître le programme afin de réserver vos soirées théâtrales.

Notre site : <http://theatrepinsjustaret.free.fr>

Notre E-mail : gtpjv@laposte.net

FC CONFLUENT

Pour sa 15^e année d'existence, le Football Club Confluent a eu son 7^e tournoi les 11, 12 et 13 juin sur le magnifique site du Ramier à Lacroix-Falgarde réunissant les U15, U17, féminines et vétérans. Nous remercions tous les commerçants, sponsors, parents, bénévoles, éducateurs, municipalités qui nous aident toute l'année à réaliser nos projets. Le FCC recherche des joueurs dans toutes les catégories des U15 à U19, mais aussi des éducateurs diplômés ou non, essentiellement dans la catégorie U19 où le poste est libre, le FCC se chargeant d'inscrire les volontaires aux formations organisées par le District.

Alors souhaitons à tous les jeunes de Pins-Justaret et autres communes marraines du FCC, de trouver des équipes accueillantes, structurées et ambitieuses pour cette nouvelle saison. Un dernier mot pour signaler que des arbitres s'engageant à représenter le FCC sont également les bienvenus.

Pour tout renseignement complémentaire vous adresser :

Jérôme Swietoniowski, Président FCC au 05 61 76 73 44
Nadine Berges, Secrétaire FCC au 06 20 78 05 40
J.Marc Mederic, Secrétaire Adjoint du FCC au 06 26 45 21 40



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'AGV Pins-Justaret Villate a accueilli cette saison 2010-2011, 250 adhérents dont 22 enfants de 4 à 11 ans : enfants, adultes, seniors, quel que soit votre âge, votre forme physique, la section gymnastique AGV Pins-Justaret Villate, affiliée à la FFEPCV, est en mesure de vous proposer une activité répondant à vos besoins et dont vous tirerez de nombreux bienfaits. Une à trois heures par jour, en matinée et/ou soirée, du lundi au samedi inclus.

Pour les adultes, recherche du bien-être au quotidien, optimiser sa condition physique et son capital santé, stabiliser son poids, ceci dans une atmosphère conviviale où le plaisir de la rencontre s'ajoute au plaisir de faire. Vous pratiquerez en toute sécurité, grâce à l'implication et le sérieux de tous nos animateurs diplômés, les activités les plus diverses : gym tonique, gym douce, musculation, stretching... ainsi que la toute dernière-née de notre association : LIA cardio minceur, idéale pour améliorer les capacités respiratoires et évacuer le stress.

Pour les enfants, gym ludique, encore et encore...Eveil psychomoteur et expériences motrices variées en mettant en action les verbes courir, sauter, grimper, rouler et ramper.

Cette saison sportive s'est, cette année encore, achevée dans la bonne humeur : un repas a clôturé l'assemblée générale. Les traditionnels goûters ont encore ravi les enfants.

En attendant, l'Association Gymnastique Volontaire de Pins Justaret-Villate vous souhaite d'excellentes vacances.

Contact : Anne : 05 61 76 87 80
Annick : 05 61 76 39 62



L'association reprendra ses activités le lundi 12 septembre 2011 pour les adultes et le mercredi 14 septembre 2011 pour les enfants.

N'oubliez pas le forum des associations qui aura lieu début septembre.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

QI GONG

La saison 2010-2011 de l'association Qi Gong Pins-Justaret /Villate a été très intense et très instructive de bien des manières et de nouveaux adhérents ont été chaleureusement accueillis dans le groupe : les membres ont pu assister à de nombreux stages dont celui organisé à Pins-Justaret en janvier 2011 sur les Qi Gong taoïstes (cf : photo).

La journée nationale de Qi Gong organisée à Toulouse le 29 mai 2011 sur le thème « Prenons le temps avec le Qi Gong » a élargi nos connaissances dans ce domaine grâce aux nombreux ateliers et démonstrations présentés ce jour-là.

Tous ces événements, très enrichissants et très conviviaux, nous ont stimulés pour reprendre cette activité avec plein d'entrain en septembre.

En attendant, nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances en espérant qu'elles vous permettront d'entamer la rentrée en toute sérénité !

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 06 81 30 90 68 ou venez nous rendre visite au prochain forum des associations à Pins-Justaret.



TENNIS CLUB

N'hésitez pas à venir rejoindre les cours proposés par le club encadrés par nos brevets d'état Nicolas Sattler et Philippe Paquiot ainsi que les initiateurs fédéraux. Pour les tous petits il y a le Baby tennis (4/6 ans), pour les petits c'est le mini tennis (7/9 ans), pour les adolescents c'est le club junior, pour les compétiteurs ce sont les groupes compétition. Les adultes peuvent aussi participer aux entraînements en groupes loisirs, compétitions ou intensifs.

Pour tous renseignements vous pouvez nous téléphoner au club house :

Tél : 05 61 76 20 36.

Sachez que les inscriptions pour la saison prochaine commencent dès le 15 juin et que la reprise des cours se fait le 15 septembre. Pour ceux qui désirent découvrir le tennis avant de s'inscrire, des stages sont possibles la première quinzaine de juillet ou la dernière semaine d'août.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le bureau du club

Contact : M. Champagne : 06 85 51 15 56

Email : animpjvtc@laposte.net

VELO CLUB CPRS

Le Vélo Club CPRS Pins-Justaret/Villate est un club cycliste au sein duquel plusieurs disciplines (cyclo-sport, compétition et VTT) sont pratiquées et partagées en toute convivialité par les 130 membres qui le constituent.

Après notre stage annuel de 4 jours en Espagne et un Tour des Flandres, plusieurs d'entre nous sont déjà engagés, dans un esprit d'équipe, sur des cyclo-sportives, des raids VTT et des courses FSGT où des 1^{ères} places et des places d'honneur ont déjà été conquises.

L'ensemble des licenciés du CPRS, rassemblé autour de son président Pierre Rossé, est paré et motivé pour organiser et animer sur les communes de Pins-Justaret et Villate des journées sportives et familiales, telles que la randonnée sur route "La Pins à Vélo" le 26 juin 2011 et "La rando VTT des Coteaux" le 11 septembre 2011.

Cette mobilisation de chaque membre du club sera à nouveau sollicitée fin 2011 pour préparer et lancer 2012, 40^e année d'existence du CPRS.



PETANQUE

Le club de Pins-Justaret Villate est bien placé pour la remontée en 1 division. La doublette mixte Simone Ders SP Maurette qualifiée pour le championnat Haute-Garonne

Pour passer de bons moments, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Président Rabbin Gaby 05 61 76 22 51



*Nos quatre fois vingt ans
récompensés lors de la soirée
de remise des dotations aux
associations.*

JUDO

La saison 2010-2011 fût pour le Dojo Pins-Justaret/Villate, une saison de qualité qui a vu comme à l'habitude ses judokas briller dans les compétitions amicales et officielles, tant au niveau des benjamins, que des minimes, cadets et juniors.

L'année s'est structurée pour la partie animation autour du loto, du spectacle de Noël et du repas de fin d'année. Cette année, un judoka ayant débuté au club a obtenu sa ceinture noire 1^{ère} dan. Il s'agit de Maxime Landrin.

La section Kendo se développe plus difficilement, après l'engouement du début de saison, la présence lors des entraînements est moindre, la rigueur en est peut-être l'une des causes. C'est pourtant un art martial à la portée de tous, permettant d'évacuer le stress et apportant la maîtrise de soi.

Nous souhaitons à tous nos adhérents, à leur famille ainsi qu'à tous les habitants de Pins-Justaret de bonnes vacances d'été.



Challenge Frédéric Bacquet 2011 Echauffement des compétiteurs (en haut) et remise du trophée au club vainqueur 2011 par Mme Pradère, Maire-Adjoint en charge des associations sportives (à droite)

INTERGÉNÉRATIONS

CLUB DU 3^E ÂGE

Après l'assemblée générale du 28 janvier, un nouveau bureau a été élu. Voici sa composition :

M^{me} Colette Moro, Présidente
 M^{me} Marie-Jeanne Garaud, Vice-Présidente
 M^{me} Bernadette Costes, Trésorière
 M^{me} Claudine Duffaut, Trésorière adjointe
 M^{me} Janine Dassein, Secrétaire
 M^r Georges Costes, Secrétaire adjoint
 Contact : 06 83 97 65 68

Les activités se sont poursuivies par :

- quatre lotos à Villate ouverts à tous
- la fête des grands-mères très appréciée
- le voyage à Condom (32) le 19 avril
- la kermesse le 22 mai
- anniversaire des adhérents : le 16 juin.

Et le dernier voyage à Aigues-Mortes et aux Saintes-Maries de la Mer le 28 juin.

Le club est ouvert tous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h où le meilleur accueil vous sera réservé !



La ronde des crèches
le 6-01-2011



Visite de la Verrerie à Narbonne
Le 15-02-2011



Visite de Laressingle (32)
Le 19-04-2011

CALIN- CALINE

Nous avons bien travaillé pendant ce premier semestre, voici un aperçu de nos réalisations, mobile, galette des rois, Pâques etc...

Nos chers petits sont heureux de se retrouver le lundi matin à nos activités, cela leur permet de jouer ensemble, peindre, créer et surtout d'apprendre à mieux se connaître avant l'arrivée à l'école qui est tant redoutée des mamans.

Quelques places sont encore disponibles, n'hésitez pas à nous contacter au 05 61 76 77 58



BOUT'CHOU

Nos bouts choux ont continué à retrouver, les jeudis matin, Dominique pour la gym, Audrey et Bertrand au mois d'avril et juin pour la musique. Le 15 février les bouts choux se sont déguisés en oiseau pour fêter le carnaval de l'association autour d'un goûter.

Pendant le mois d'avril deux assistantes maternelles ont mis en place un atelier éveil à la lecture. Le 17 mai la Compagnie " Mille Bras " avec son conte musical "Les vacances de Jean Petit" a enchanté les oreilles des enfants. Pour l'occasion les enfants ont été divisés en deux groupes. Pour clôturer l'année 2010-2011, les assistantes maternelles, les enfants et certains parents se sont déplacés à "La ferme du Paradis" à Rieumes. La visite s'est terminée par un pique nique. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances.

L'association a changé de site internet : assoboutchou.free.fr

Mme Cartan : 05 61 76 17 25 - Mme Piquemal : 05 61 76 27 19



FNACA (COMITE LABARTHE SUR LEZE - PINS-JUSTARET - VILLATE)

Cette association est ouverte individuellement à tous ceux qui ont servi dans l'armée en A.F.N. ainsi qu'aux veuves, ascendants et orphelins des militaires décédés par le fait ou à l'occasion des combats.

Nos activités : rester en contact entre les veuves et les adhérents, venir en aide aux malades, etc..., organiser les lotos, le repas dansant, voyages, participer aux assemblées générales, congrès départementaux ou nationaux, se rassembler aux monuments aux morts afin de maintenir le devoir de mémoire, le 11 novembre, 19 mars, 8 mai, 14 juillet et les fêtes locales. Nous tenons à célébrer le 19 mars (Cessez-le-feu) qui est pour nous une date mémorable qui mit fin à une guerre qui dura 10 ans et où il y eut 30 000 morts.

Renseignements : (Si vous le souhaitez, rejoignez nous au comité pour défendre vos droits)

M. Emile-Pierre Tardière :

L'assemblée générale aura lieu le 21/10/2011 à Villate et l'ensemble des présents dialogue sur les futures activités et question diverses.

Nous remercions Messieurs les maires des 3 communes pour leur soutien moral et qui mettent à notre disposition les salles et matériels pour assurer nos activités.

Responsables :

Président : Emile-Pierre Tardière

Vice-présidents : Pierre Lusso

M^{me} Guesdon Sylvette – Jacques Marty

Secrétaire : Joseph Tort-Perez

Trésorier : Jean-Claude Alozy

Tél. : 05 61 08 49 85 ou 06 33 63 62 92



P A J (POINT ACCUEIL JEUNES)

WEB R@DIO ET EXPRESSION LIBRE !

La communication entre les personnes n'est pas une chose facile et elle l'est encore moins avec les autres générations, qu'elles soient plus âgées ou plus jeunes, la difficulté est toujours présente.

Pouvoir s'écouter, se parler et se comprendre, voilà l'ambition du projet web radio sur Pins-Justaret.

Un outil qui favorise la transmission par voix orale. Différentes chroniques sont proposées dans le studio amateur. Les jeunes et les moins jeunes peuvent aborder tous les sujets, le micro est ouvert à tout le monde. Du journaliste en herbe en passant par les rappers et slameurs, il y en a pour tous les goûts. Mais avant de passer devant le micro, on travaille « sur le papier » et vient la seconde étape où l'on donne vie à une addition de chroniques ou de musiques pour en faire une seule et même émission. Un outil au service de la démocratie participative, et l'animateur Pierre Khattou ajoute « *Il semble qu'aujourd'hui la radio peut être un média fédérateur au niveau local, permettant de créer ce lien social si important au bien-être de chacun et à la vie en collectivité.* »

Des ateliers sont aussi proposés au collègue D. Sorano avec un contenu porté essentiellement au niveau des apprentissages autour de l'écriture et de la lecture, de la diction, de l'articulation et de la compréhension de ce qu'on va dire à l'antenne. Projet financé par le Conseil Général et la Mairie de Pins Justaret avec le soutien technique de l'association Ic@re.

Khattou Pierre = Tél : 05 61 76 87 73 - Portable : 06 26 54 51 84

Directeur du P.A.J de Pins Justaret et animateur "Réseau"



Rédaction des articles :

le contenu des articles des associations a été réalisé par chaque président et est sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 3 SEPTEMBRE



Le forum est un rendez-vous à ne pas manquer, très apprécié des associations locales et des visiteurs ; un outil qui permet d'avoir, en un « clic humain », l'ensemble de ce qui existe sur notre commune.



FETE LOCALE 9-10-11 et 12 SEPTEMBRE

Vendredi 09 Septembre

20 h 00 Cassoulet (salle polyvalente), animé par « Topaze »

22 h 30 Grand bal sur la place publique avec l'orchestre « Sahara »

Samedi 10 Septembre

14 h 00 Concours de pétanque (triplette)

21 h 00 Retraite aux flambeaux avec les majorettes et la batterie fanfare « La Gerbe d'Or »

22 h 00 Spectacle pyrotechnique « Les Femmes » dans le parc de la Mairie

22 h 30 Bal avec l'orchestre « Maxime Lewis »

Dimanche 11 septembre

10 h 30 Messe solennelle suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts

11 h 45 Apéritif concert place René Loubet

14 h 00 Course cycliste

17 h 45 et 21 h 30 Bal avec l'orchestre « André Luc »

Lundi 12 Septembre

14 h Concours de pétanque (doublette)

FAITES DU SPORT DIMANCHE 9 OCTOBRE



La deuxième édition de « Faites du sport » aura lieu le dimanche 9 octobre 2011.

Cette manifestation est ouverte à tout public, en partenariat avec les associations sportives et intergénérationnelles.

Vous voulez partager l'organisation de cette journée, vous voulez des informations, n'hésitez pas à contacter Isabelle Reilhès en Mairie au 05 62 11 71 00

